

Dépôt d'un rapport de diagnostic amiante sur la plateforme de Gestion des diagnostics amiante

Informations relatives à votre demande

Date et heure de dépôt :

09.07.2024 08:49

Notre référence :

INKVKC-UJ93UI

Base légale

Numéro CAMAC

235115

Utilisateur CAMAC

ATELIERUP

E-mail du mandataire (ingénieur / architecte)

info@atelierup.ch

Etendue du diagnostic

Entier du bâtiment (cas A et B)*

Le diagnostiqueur est sur la liste Oui

du FaČH

Le cahier des charges ASCA

Oui

est respecté

Le propriétaire est d'accord de Oui publier le rapport sur Internet

J'atteste avoir pris connaissance des conditions légales liées à la problématique amiante et je m'engage à les faire respecter et à en informer qui de droit.

Oui

Bâtiment

Bâtiment concerné par l'expertise amiante

Numéro ECA: 1970

Description du bâtiment : Habitation Numéro Commune cantonal: 246

Numéro EGID: 813158 Rue: Ch. du Vallon Numéro de rue: 10 NPA, localité: 1260 Nyon Coordonnées X: 2508094 Coordonnées Y: 1137874

Page 1/2 INKVKC-UJ93UI

Administration cantonale vaudoise



Propriétaire du bâtiment

Raison sociale : SILVERPINE AG Nom, prénom : SILVERPINE AG

Rue : Löwengrube Numéro de rue : 1

NPA, localité : 6372 Ennetmoos Téléphone : 0793954958

E-mail: daniel.meister@e-shield.ch

Mandataire (ingénieur /

architecte)

Raison sociale : ATELIER UP SÀRL

Nom, prénom : DONY SÉBASTIEN

Rue: Rue Etraz 4

NPA, localité : 1003 Lausanne Téléphone : 0213110620 E-mail : info@atelierup.ch

Amiante

Diagnostiqueur

Raison sociale: BATI Conseils

Prénom : Pierre Nom : Maeder

Rue : Route de la Chocolatière

Numéro de rue: 27

NPA, localité : 1026 Echandens Téléphone : 0217061880 E-mail : info@bati-conseils.ch

Type de publication

Liée à une demande d'autorisation

Présence d'amiante

Oui

Type de diagnostic

Avant-travaux

Assainissement

Présence d'éléments en priorité III

Assainissement calculé

Présence d'éléments en priorité III

Photo du bâtiment

IMG_4572 copie.jpg

Rapport de diagnostic amiante

235115 28 Rap Amiante.pdf

Récapitulatif

Je confirme l'exactitude des

Oui

informations ci-dessus

INKVKC-UJ93UI Page 2/2



Bâti-Conseils Sàrl ◆ Route de la Chocolatière 27 ◆ 1026 – Echandens 021 /706.18.80 www.bati-conseils.ch info@bati-conseils.ch

Démolition d'une villa

Chemin du Vallon 10 1260 Nyon



Coordonnée du bâtiment

Parcelle N°: 1370 ECA N°: 1970

GPS: E 2 508 094 N 1 137 874

Type de rapport diagnostic
des polluants de construction
« Avant travaux »

Selon le cahier des charges ASCA 1.5
N° de dossier 240550

Version du rapport: 1.0





Version 1.5 Nombre total de pages du rapport : 18



Sommaire

1	Identification du rapport	3
2	Remarques générales, conditions de réalisation et étendue du diagnostic	4
3	Conclusions du rapport	4
4	Situation potentiellement dangereuse pour les occupants	6
5	Réserves	6
6	Liste des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante	7
7	Fiche d'identification des matériaux ou éléments contenant de l'amiante et mesures d'assainissement	10
8	Plan d'action et démarches nécessaires à l'assainissement	13
9	Annexe 1 : plans	14
10	Annexe 2 : résultats de laboratoire	17



1 Identification du rapport

DIAGNOSTIC DES POLLUANTS DE CONSTRUCTION

N° d'identification

240550

Type de diagnostic

« Avant Travaux »

Désignation de l'expert

Adresse

Pierre Maeder AMDTdiag Général-Guisan 22

1180 Rolle

+4179 122 72 72 amdt.ch amdtdiag@gmail.com

Bureau d'ingénieurs

Bâti-Conseils Sàrl

Route de la Chocolatière 27

1026 Echandens

Laboratoire d'analyses

Analysis Lab SA Eckweg 8 2504 Bienne

Date du rapport

21 mai 2024

Type de rapport

Selon cahier des charges ASCA 1.5

Mandant

Atelier UP Rue Etraz 4 1003 Lausanne

Propriétaire du bâtiment

Silverpine AG Löwengrube 1 6372 Ennetmoos

Nombre total de pages y compris les annexes

18



2 Remarques générales, conditions de réalisation et étendue du diagnostic

Visite préalable

La visite préalable a été effectuée le

13 mai 2024

Diagnostic

Le diagnostic a été effectué le

13 mai 2024

Rapport de visite

Lors de notre visite, nous avons eu accès à tous les locaux. Ceux-ci sont inoccupés.

La toiture est en tuiles terre cuite, sous-couverture bois, sans étanchéité.

Le chauffage est de 2003. Les cheminées n'ont pas d'isolation.

De plus, les éléments non accessibles susceptibles de contenir de l'amiante et d'être touchés par les travaux, tels que les dessous de baignoire, les éléments sous chape, les gaines techniques, les châssis de construction ainsi que les masses d'égalisation entre les cadres de menuiserie et la maçonnerie doivent être considérés comme amiantés par défaut jusqu'à preuve du contraire.

Etendue du diagnostic

Le diagnostic réalisé est de type « AVANT TRAVAUX ».

Le diagnostic se porte tout le bâtiment de la :

Parcelle N°: 1370 ECA N°: 1970

Adresse: chemin du Vallon 10 - 1260 Nyon

3 Conclusions du rapport

Il a été repéré 3 éléments contenant de l'amiante,

Certains matériaux sont considérés amiante par défaut. Il s'agit de matériaux ou d'installation susceptible de contenir de l'amiante, des investigations et des analyses ultérieures doivent être effectuées.

En cas d'assainissement de ces matériaux ceux-ci devront être effectués par une entreprise spécialisée.

Le fibrociment peut être démonté dans les règles de l'art par des professionnels qui ont suivi un cours de sensibilisation à l'amiante.

Le MP repéré doit être signalé par le donneur d'ordre de manière clairement visible pour toutes les personnes devant intervenir sur ou à proximité du MP.



Liste des matériaux ou installations susceptibles d'être pollués pour lesquels des investigations et des analyses ultérieures doivent être effectuées

Localisation	Description du matériau AMIANTE PAR DEFAUT
Néant	

Liste des matériaux analysés par un laboratoire

	Localisation	Description du matériau AMIANTE PAR ANALYSE LABORATOIR		
S-sol	Salle de bain	Colle de carrelage		
S-sol	Salle de bain	Colle de faïence		
Rez	Tout le rez	Mastic de fenêtre		

	Localisation	Description du matériau NON-AMIANTE PAR ANALYSE LABORATOIRE
S-sol	Cuisine	Colle de carrelage
S-sol	Chaufferie	Colle de carrelage
S-sol	Chaufferie	Colle de plinthe
S-sol	Dégagement et corridor	Colle de lino
S-sol	Chambre et cuisine	Murs - enduit
S-sol	Buanderie, garage, cave, dégagement, corridor	Murs - crépi
S-sol	Buanderie et cave	Mastic de fenêtres
S-sol	Buanderie et cave	Masse d'égalisation
Rez	hall	Colle de carrelage
Rez	Hall, WC, cuisine	Colle de plinthe
Rez	WC, salle de bain, cuisine	Colle de carrelage
Rez	Salle de bain	Colle de plinthe
Rez	Salle de bain	Colle de faïence
Rez	Cuisine	Colle de carrelage
Rez	Cuisine	Colle de faïence
Rez	Tout le rez	Murs - enduit
Rez	Tout le rez	Masse d'égalisation
Rez	Salon et salle à manger	Faux plafond
Rez	Balcon	Colle de carrelage
Rez	Balcon	Colle de plinthe
Ext	Soubassement	Crépi
Ext	Façades	Crépi



	Localisation	Description du matériau RIEN A SIGNALER
S-sol	Chaufferie/chaudière	Rien à signaler
S-sol	Dégagement tab électrique	Rien à signaler
S-sol	Garage, cave, chambre et escalier/sol	Rien à signaler
rez	Salon, salle à manger, chambres 1 et 2/sol	Rien à signaler
Extérieur	Toiture	Rien à signaler
Extérieur	Cheminées	Rien à signaler

4 <u>Situation potentiellement dangereuse pour les occupants</u>

Néant

5 <u>Réserves</u>

Liste des locaux et installations n'ayant pu être diagnostiquées :

Néant

Les locaux figurant dans cette liste devront faire l'objet d'un diagnostic complémentaire. Ils doivent être considérés comme pouvant contenir des matériaux ou installations contenant de l'amiante. Aucun travail ne pourra être effectué dans ceux-ci avant qu'ils n'aient été diagnostiqués.



Liste des matériaux susceptibles de contenir des polluants

Bâti-Conseils Sàrl – Echandens

Dossier N° 240550

Annexe - Tableau des matériaux susceptibles de contenir des polluants

Version 1.5

	S-sol	S-sol	S-sol	S-sol	S-sol	S-sol	S-sol	S-sol	S-sol	S-sol	Rez		Rez
Etage	Ю	iol .	XXI	ю <u></u>	XOI	XOI	100	<u>xol</u>	iol .	<u>xol</u>	Z	Z	
неу/соса	Cuisine	Salle de bain	Salle de bain	Chaufferie	Chaufferie	Dégagement et corridor	Chambre et cuisine	Buanderie, garage, cave, dégagement, corridor	Buanderie et cave	Buanderie et cave	Hall	Hall, WC, cuisine	ما الما الما الما الما الما الما الما ا
Description du matériau ou de l'élément et quanitié (rib d'éléments, surface, etc.)	Colle de carrelage	Colle de carrelage	Colle de faïence	Colle de carrelage	Colle de plinthe	Colle de lino	Murs - enduit	Murs - crépi	Mastic de fenêtres	Masse d'égalisation	Colle de carrelage	Colle de plinthe	Colle de carrelage
Sondage n ^o	1	2	ω	4	5	6	7	8	9	10	11	12	ដ
Type matériaux (F/C/FP/FA/SOL/NFA)	NFA	NFA	NFA	NFA	NFA	NFA	NFA	NFA	NFA	NFA	NFA	NFA	NFA
Fiche d'identification													
Plan/Croquis nº	s-sol	S-50l	s-sol	s-sol	s-sol	s-sol	s-sol	s-sol	s-sol	s-sol	rez	rez	rez
Prélevé (O/N)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Présence d'amiante (A/N/R)	z	Α	z	z	z	z	z	z	z	z	z	z	z
MCA par défaut/Par analyse (LAB/DEF)		LAB	LAB	LAB	LAB	LAB	LAB	LAB	LAB	LAB	LAB	LAB	A
Code grille													
Taux de FAR/m³ si VDI													
Risque de libération d'amiante (A/B/C)		В	В										
Evaluation globale du matériau (≤ 1 à ≥4)		1	1										
Risque pour les occupants (I/II/III)		Ш	Ш										
Prochain contrôle des MP		A assainir	A assainir										
Remarques	Gris 60x30	Gris 15x15	Gris 10x20	noir 20x20	noir 20x10						Brun 20x10	Brun 20x10	Jaune 10x10

Centre de formation

_						_	_	T	_	_	_	_	_	_	_	_	_	T
Extérieur	Extérieur	Rez	S-50l	S-50l	S-sol	Ext	Ext	Rez	Rez	Rez	Rez	Rez	Rez	Rez	Rez	Rez	Rez	Егаде
Cheminées	Toiture	Salon, salle à manger, chambres 1 et 2, sol	Garage, cave, chambre, escalier, sol	Dégagement, Tableau électrique	Chaufferie, chaudière	Façades	Soubassement	Balcon	Balcon	Salon et salle à manger	Tout le rez	Tout le rez	Tout le rez	Cuisine	Cuisine	Salle de bain	Salle de bain	LieyTocal
Rien à signaler	Rien à signaler	Rien à signaler	Rien à signaler	Rien à signaler	Rien à signaler	Crépi	Crépi	Colle de plinthe	Colle de carrelage	Faux plafond	Masse d'égalisation	Mastic de fenêtre	Murs - enduit	Colle de faïence	Colle de carrelage	Colle de faïence	Colle de plinthe	Description du matériau ou de l'élément et quantité (nb d'éléments, surface, etc.)
31	30	29	28	27	26	25	24	23	22	21	20	19	18	17	16	15	14	Sondage nº
RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	RAS	NFA	NFA	NFA	NFA	NFA	NFA	NFA	NFA	NFA	NFA	NFA	NFA	Type matériaux (F/C/FP/FA/SOL/NFA)
																		Fiche d'identification
S-ext	ext	S-50l	S-sol	S-sol	S-sol	rez	S-50l	rez	rez	rez	rez	rez	rez	rez	rez	īęz	722	Plan/Croquis nº
						0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	Prélevé (O/N)
						z	z	z	z	z	z	Α	z	z	z	z	z	Présence d'amiante (A/N/R)
						LAB	LAB	LAB	LAB	LAB	LAB	LAB	LAB	LAB	LAB	Æ	LAB	MCA par défaut/Par analyse (LAB/DEF)
																		Code grille
																		Taux de FAR/m³ si VDI
												В						Risque de libération d'amlante (A/B/C)
												2						Evaluation globale du matériau (≤ 1 à ≥4)
												II						Risque pour les occupants (I/II/III)
												A assainir						Prochain contrôle des MP
								Gris 20x20	Gris 10x20					Jaune 15x15	Jaune et gris 10x10	Turquoise 15x15	Noir 10x10	Remarques





Légende :

Type de matériaux : F : Flocage C : Calorifugeage FA : Matériaux faiblement aggloméré FP : Faux-plafond SOL : Revêtement de sol NFA : Autre matériau aggloméré Présence d'amiante : A : Contient de l'amiante N : Ne contient pas d'amiante R : Amiante retiré RAS : Rien à signaler



7 <u>Fiche d'identification des matériaux ou éléments contenant de l'amiante et mesures d'assainissement</u>

Fiche d'identification 1

Matériaux fortement agglomérés : colle de carrelage

Localisation	Bâtiment, Etage, Local	S-sol, salle de bain
Localisation	Référence échantillon	540550/2
	Elément et description	Colle de carrelage
Elément	Quantité approximative	5 m2
Licinetic	Plan/Croquis	s-sol
	Prélevé (O/N)	0
	OUI	\boxtimes
	NON	
Amiante	MCA par défaut	
	MCA par analyse	
	Date prochaine évaluation	A assainir
Elimination	Décharge de type B	
des déchets	Décharge de type E	\boxtimes



Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante : III

Risque de libération d'amiante								
Utilisation	Emplacement du matériau contenant de l'amiante							
Othisation	Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné					
Régulière, par des enfants, adolescents, sportifs	A	А	В					
Continue ou fréquente par d'autres personnes	A	В	С					
Occasionnelle ou rare	В	С	С					

Evaluation matériau						
Teneur en amiante et degré	Faiblement aggloméré (FA)					
d'agglomération	Fortement aggloméré / Non faiblement aggloméré (NFA)	1				
	Défectueux, abîmé, inconnu					
Etat de la surface du matériau	Intact, non endommagé	0				
	Vitrifié, confiné					
Influences extérieures	Vibration, flux d'air, changement de température, usure mécanique					
inidences extenedies	Aucune influence extérieure	0				
Evaluation globale du matériau						

		Risque de libération d'amiante							
		Α	В	С					
ériau	≤1	III	III	III					
mate	2	II	II	III					
Evaluation matériau	3	I	II	II					
Evalu	≥4	I	I	I					

Ordonner l'assainissement.

- Lancer immédiatement les travaux d'assainissement;
- Prendre évent. des mesures temporaires ou d'urgence;
- Effectuer évent. des mesures de qualité de l'air.

II Recommander des mesures d'assainissement.

- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents, de modification de l'utilisation des locaux ou au plus tard après 2 à 5 ans;
- Effectuer évent, des mesures de qualité de l'air.

III Prendre note de la nécessité d'un assainissement.

- Effectuer l'assainissment avant de lancer d'autres travaux;
- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux.



Fiche d'identification 2

Matériaux fortement agglomérés : colle de faïence

Lacalization	Bâtiment, Etage, Local	S-sol, salle de bain
Localisation	Référence échantillon	540550/3
- W - W	Elément et description	Colle de faïence
Flómant	Quantité approximative	20 m2
Elément	Plan/Croquis	s-sol
70	Prélevé (O/N)	0
	OUI	\boxtimes
1 1 1	NON	
Amiante	MCA par défaut	
	MCA par analyse	
	Date prochaine évaluation	A assainir
Elimination	Décharge de type B	
des déchets	Décharge de type E	Ø



Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante : III

Little Land Little Roll R	Risque de libération d	'amiante				
Emplacement du matériau contenant de l'amiante						
Utilisation	Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné			
Régulière, par des enfants, adolescents, A B B Sportifs						
Continue ou fréquente par d'autres personnes	Α	В	С			
Occasionnelle ou rare	B C C					

	Evaluation matériau	
Teneur en amiante et degré	Faiblement aggloméré (FA)	
d'agglomération	Fortement aggloméré / Non faiblement aggloméré (NFA)	
Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	
	Intact, non endommagé	
	Vitrifié, confiné	
	Vibration, flux d'air, changement de température, usure mécanique	
Influences extérieures	Aucune influence extérieure	0
Evaluation globale du matériau		1

		Risque de libération d'amiante		
		Α	В	С
Evaluation matériau	≤1	III	III	III
	2	II	II	III
ation	3	I	II	II
Evalu	≥4	I	I	I

- Ordonner l'assainissement.
 Lancer immédiatement les travaux d'assainissement;
 - Prendre évent. des mesures temporaires ou d'urgence;
 - Effectuer évent. des mesures de qualité de l'air.
- Recommander des mesures d'assainissement.
- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents, de modification de l'utilisation des locaux ou au plus tard après 2 à 5 ans;
- Effectuer évent. des mesures de qualité de l'air.
- III Prendre note de la nécessité d'un assainissement.

 - Effectuer l'assainissment avant de lancer d'autres travaux; Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des



Fiche d'identification 3

Matériaux fortement agglomérés : mastic

Localisation	Bâtiment, Etage, Local	Rez
Lucalisation	Référence échantillon	540550/2
	Elément et description	Mastic de fenêtre
Elément	Quantité approximative	20 p
Liement	Plan/Croquis	rez
	Prélevé (O/N)	0
His Service	OUI	
	NON	
Amiante	MCA par défaut	
	MCA par analyse	
	Date prochaine évaluation	A assainir
Elimination	Décharge de type B	
des déchets	Décharge de type E	



Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante : II

Risque de libération d'amiante					
Utilisation	Emplacement du matériau contenant de l'amiante				
Ctilisacion	Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné		
Régulière, par des enfants, adolescents, sportifs	Α	A	В		
Continue ou fréquente par d'autres personnes	А	В	С		
Occasionnelle ou rare	В	С	С		

	Evaluation matériau	
Teneur en amiante et degré	Faiblement aggloméré (FA)	
d'agglomération	Fortement aggloméré / Non faiblement aggloméré (NFA)	
Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	
	Intact, non endommagé	0
	Vitrifié, confiné	
Influences extérieures	Vibration, flux d'air, changement de température, usure mécanique	1
Initidences exterieures	Aucune influence extérieure	
Evaluation globale du matériau		2

		Risque de libération d'amiante		
		Α	В	С
śriau	≤1	III	III	III
mate	2	II	II	III
Evaluation matériau	3	I	II	II
Evalu	≥4	I	I	I

- Ordonner l'assainissement.

 Lancer immédiatement les travaux d'assainissement;
 Prendre évent, des mesures temporaires ou d'urgence;
- Effectuer évent. des mesures de qualité de l'air.

II Recommander des mesures d'assainissement.

- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents, de modification de l'utilisation des locaux ou au plus tard après 2 à 5 ans;
- Effectuer évent, des mesures de qualité de l'air.

III Prendre note de la nécessité d'un assainissement.

- Effectuer l'assainissment avant de lancer d'autres travaux;
- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des



8 Plan d'action et démarches nécessaires à l'assainissement

Localisation		Identification du matériau	Date limite des travaux d'assainissement	Date limite de réévaluation du risque	
S-sol	Salle de bain	Colle de carrelage		A assainir	
S-sol	Salle de bain	Colle de faïence		A assainir	
Rez	Tout le rez	Mastic de fenêtre		A assainir	

Démarches visant à assainir les MP:

- > La rédaction d'un PRC validé par la SUVA
- > La surveillance du chantier
- > Les contrôles visuels
- > La mesure VDI libératoire
- > La procédure de gestion des déchets
- > La mise à jour du diagnostic

Le présent rapport a été rédigé selon le cahier des charges 1.5 du 14 février 2022. Si celui-ci sera déposé à la commune pour une demande de permis de construire, l'écart entre sa date d'établissement et la demande même ne doit pas être supérieure à un an. Le cas échéant, le mandant doit préciser, à l'aide d'une annexe, que le rapport de diagnostic correspond à la situation dans le bâtiment lors de la demande de permis de construire.

Il est à noter que les quantités approximatives stipulées sur les fiches d'identification sous le point 7 sont indicatives et doivent faire l'objet d'un contrôle minutieux avant tout travail de désamiantage.

Nous nous tenons à votre entière disposition pour vous rédiger une offre permettant d'organiser et contrôler au mieux le désamiantage de votre maison.

Echandens, le 21 mai 2024

AMDT diag

Pierre Maeder – Expert certifié

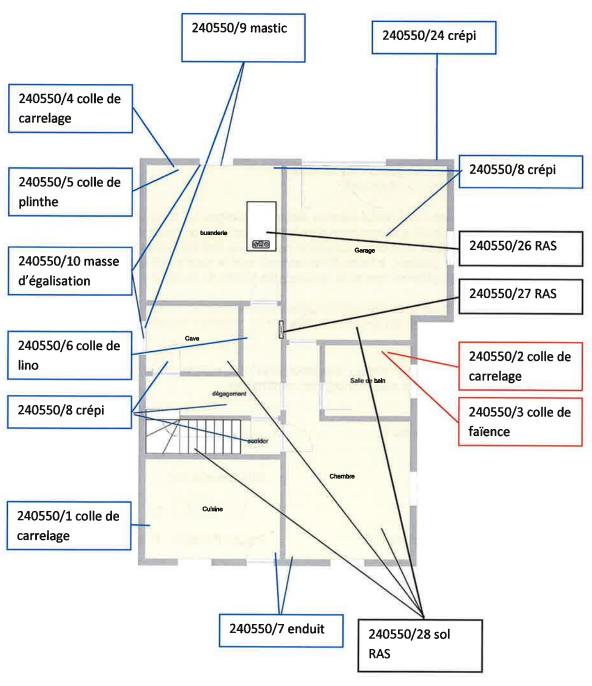
Bâti-Conseils Sàrl

Dragan Pavkovic - Expert certifié FACH



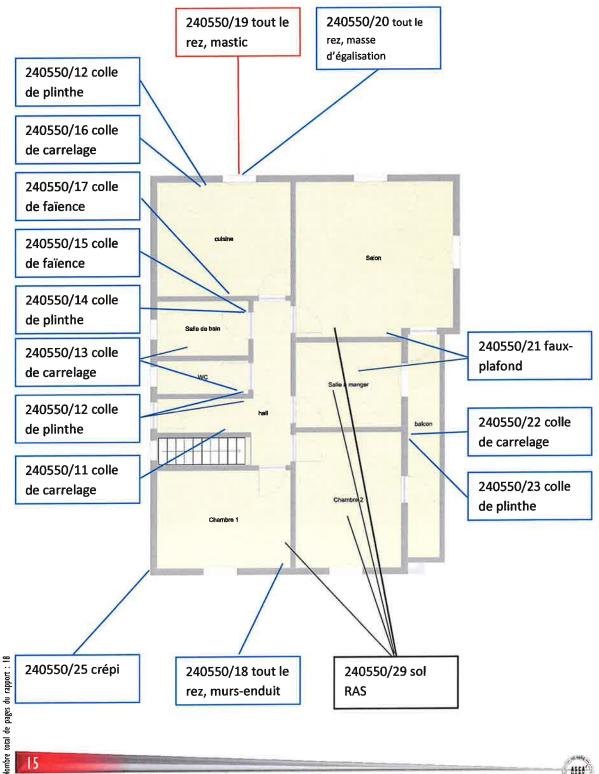
9 Annexe 1 : plans

s-sol



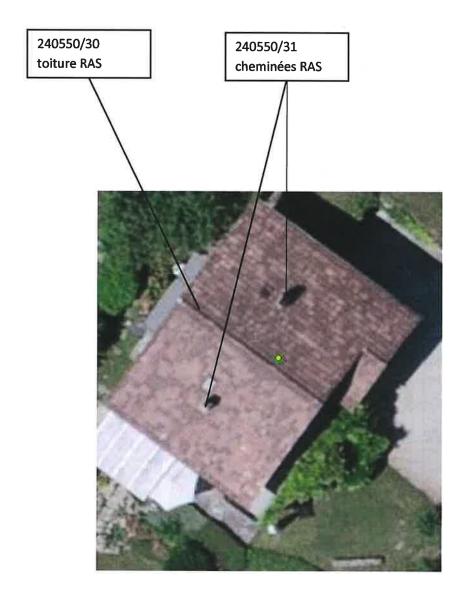


rez





extérieure





10 Annexe 2 : résultats de laboratoire

analys	is"	N° commande: Dale & lieu d'analyse:	FEJ-546 15 05 2024	1	Biol-Bionno
A L'ATTENTION DE →	AMDT diag	•	15 05 2024	•	OUT DISTING
712777277	Maeder Pie	-			
	Général-Gu				
	1180 Rolle				
RAPPORT D'ESSAI →	Analyse d	amiante dans les ma	atériaux		
RÉFÉRENCE→	240550-Ny	on, p. 1370			
DATE DE RÉCEPTION; →	14,05.2024				
MÉTHODE →	électroniqu	es d'amiante dans les e à balayage avec pré lion ISO/CEI 17'025 (S	paration de l'éc	hantillon opt	SO 22262-1 par microscopie imisée, couverte par le domaine rultats suivants :
ÉCHANTILLONS →					
	1 / colle de • Arniante r				
	2 / colle de • Amiante		(Chrysotile	j	
	3 / colle de • <u>Amiante</u>		(Chrysotile)	
	4 / colle de • Amiante r				
	5 / colle de • Amiante r				
	6 / colle de • Amiante r				
	7 / enduit • Amiante r	non décelé			
	8 / crépi • Amiante r	non décelé			
	9 / mastic • Amiante r	non décelé			
	10 / masse • Amiante r	d'égalisation non décelé			
	11 / colle d - Amiante r				
	12 / colle de • Amiante r				
	13 / colle de • Amiante r				
	14 / colle de • Amiante r				
	15 / colle d • Amiante r				
	16 / colle de • Amiante r				
	17 / colle de • Amiante r				



Analysis Lab SA | Edweg Ba | 2504 Blet/Bienne (CH) + 41 (0) 32 545 51 67 | Inlo@analysislab.ch | www.analysis-lab.ch

1/2



analysis" N° commande:

Date & lieu d'analyse:

FEJ-546 15.05.2024

Biel-Bienne

18 / enduit • Amlante non décelé

19 / mastic

· Amiante détecté

(Chrysotile)

20 / masse d'égalisation Amiante non décelé

21 / faux plafond • Amiante non décelé

22 / colle de carrelage • Amiante non décelé

23 / colle de pininthe

· Amiante non décelé

24 / crépi • Amiante non décelé

25 / crépi « Amiante non décelé

Remarques générales:

La limite de détection est dépendante du type de matériau analysé. Des tests sur des matériaux de référence certifiés ont démontré une limite de détection inférieure à 0,01% (massique). Quelle que soit leur teneur en amiante, les matériaux contenant de l'amiante doivent être Cudeire que son l'eur teneur en amiante, les materiaux contenant de l'amiante doivent etre manipulés et éliminés correctement. Il n'existe pas en Suisse de liminie légale de teneur en dessous de laquelle un matériau est considéré comme exempt d'amiante même si des quantités infimes sont mises en évidence. Les résultats concernent uniquement les échantillons reçus et leur interprétation et utilisation est hors de la portée de l'accréditation du laboratoire. Les montages analysés sont archivés par le laboratoire pour une durée de 2 mois. Ce rapport ne peut être reproduit partiellement sans l'accord de Analysis Lab SA.

Lleu & date:

Biel-Bienne, le 15.05.2024

Analyste & titre:

Joël Gueniat

Responsable qualité

Signature:



Analysis Lab SA Edwog 8a 2504 Blel/Bionne (CH) + 41 (0) 32 545 51 67 info@analysislab.ch www.analysis-lab.ch

2/2

18